

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration****Séance du 9 juillet 2024**

Délibération
n°62-2024
Point 4.2

Point 4.2 de l'ordre du jour**Avis sur la nomination du directeur du Service de Santé Etudiante (SSE)****EXPOSE DES MOTIFS :**

La directrice actuelle du SSE fait valoir ses droits à retraite au 31 août 2024.

Le Président doit donc nommer un nouveau directeur, après avis du conseil d'administration comme le prévoit l'article D714-24 du code de l'éducation.

Dans ce cadre, un appel à candidature a été lancé et deux candidats ont été auditionnés par une commission de recrutement composée de la Directrice générale des services, du Directeur général des service adjoint du domaine, de la Directrice des ressources humaines et du directeur d'Espace Avenir.

Les deux candidats ont été classés, le candidat placé en première position a confirmé son intérêt pour le poste et les conditions proposées.

Il est donc proposé aux administrateurs de donner un avis sur cette candidature. Le CV communiqué par le candidat est en pièce jointe.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg émet un avis favorable à la nomination par le Président de Monsieur Yannick Schmitt comme directeur du SSE à compter du 1^{er} septembre 2024.

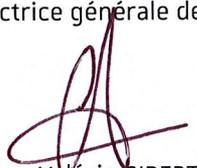
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT